

**EXTRAIT DU REGISTRE DE DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt cinq, le cinq septembre, le conseil municipal de la commune de ST BONNET DES QUARTS s'est réuni, en session ordinaire, sous la présidence de M. DUPUIS, Maire, salle de la mairie, à vingt heures

Etaient présents : M, DUPUIS, Maire, MM. MURAT, ETAY, ANDRO, Adjoint, Mmes HOCINE, VINCENT, LAVERT

Absent excusé : Loïc CHEVALIER donne procuration à Elodie LAVERT

Absents : Yann VALLO, Alain SENDRA

Secrétaire élue pour la séance : Elodie LAVERT

Date de la convocation : 1^{er} septembre 2025

Le procès verbal du précédent Conseil Municipal n'appelle aucune observation et est approuvé à l'unanimité.

2025-40 : Création de places de stationnement pour Personnes à Mobilité Réduite (PMR)

M. le Maire précise au Conseil que dans le cadre de l'aménagement du Bourg, il convient d'instaurer des places de stationnement réservées aux véhicules transportant des Personnes à Mobilité Réduite.

M. le Maire propose au Conseil de retenir les emplacements suivants :

- * un emplacement en face de l'école publique au N°113 Route de la Croix du Sud
- * un emplacement le long de la salle des fêtes au N° 79 Place de l'Église
- * un emplacement sur le parking à côté de l'Église
- * un emplacement en face de la mairie au N°76 Rue du Roc le long du mur

Après en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité :

- VALIDE la création de quatre places de stationnements pour Personnes à Mobilité Réduite dans les conditions proposées
- MANDATE M. le Maire pour les démarches administratives nécessaires à l'application de cette nouvelle réglementation

Ont signé au registre M. le Maire et le secrétaire de séance

La secrétaire de séance
Elodie LAVERT

Le Maire
Christian DUPUIS



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202038-20250905-2025-40-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/09/2025